

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 62 (1936)
Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 12 francs
Etranger : 14 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 10 francs
Etranger : 12 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

ANNONCES

Le millimètre sur 1 colonne,
largeur 47 mm. :

20 centimes.

Rabais pour annonces
répétées.

Tarif spécial
pour fractions de pages.

Régie des annonces :

Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE RÉDACTION. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève. — Secrétaire : EDM. EMMANUEL, ingénieur, à Genève. — Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER, ingénieur ; *Vaud* : MM. C. BUTTICAZ, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; CH. WEIBEL, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur cantonal ; E. PRINCE, architecte ; *Valais* : MM. J. COUCHEPIN, ingénieur, à Martigny ; HAENNY, ingénieur, à Sion.

RÉDACTION : H. DEMIERRE, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires,
LA TOUR-DE-PEILZ.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BULLETIN TECHNIQUE

A. DOMMER, ingénieur, président ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER ; E. SAVARY, ingénieur.

SOMMAIRE : *Durcissement des bétons* (suite et fin), par J. BOLOMEY, ingénieur, professeur à l'Université de Lausanne. — *De quelques abus dont sont victimes les constructeurs de machines*, par L. DU BOIS, ingénieur. — *Force motrice de réserve dans les imprimeries de journaux*. — *Etude théorique et expérimentale du passage de l'eau autour de divers obstacles*. — *Bureau d'entraide technique, à Lausanne*. — *Association internationale des ponts et charpentes*. — *NÉCROLOGIE* : René Vallecarré, ingénieur. — *SOCIÉTÉS* : Société suisse des ingénieurs et des architectes. — *Création de possibilités de travail à l'étranger*. — *Société genevoise des ingénieurs et des architectes*. — *BIBLIOGRAPHIE*. — *SERVICE DE PLACEMENT*.

Durcissement des bétons,

par J. Bolomey, ingénieur, professeur à l'Université de Lausanne.

(Suite et fin)¹

Influence de la température.

Nous avons préparé, avec un même ballast exactement défini, des séries de cubes de béton au même dosage et à la même consistance (même C/E), mais en utilisant des ciments de diverses provenances.

¹ Voir *Bulletin technique* du 29 février 1936, page 53.

Tous ces cubes ont durci dans l'eau, la température étant maintenue à 15° pour les cubes témoins, à 0°, 30° ou 75° pour les autres. Les courbes de durcissement ont été établies pour chacune de ces températures et les résultats obtenus ont été reportés sur la figure 5 qui permet de faire les constatations suivantes :

D'une façon générale, une élévation de température accélère le durcissement, un abaissement de température le retarde. Cet effet est cependant très variable d'un ciment à l'autre, de sorte qu'il est impossible de déterminer des coefficients de majoration ou de réduction applicables à tous les ciments.

L'influence de la température, très marquée les premiers

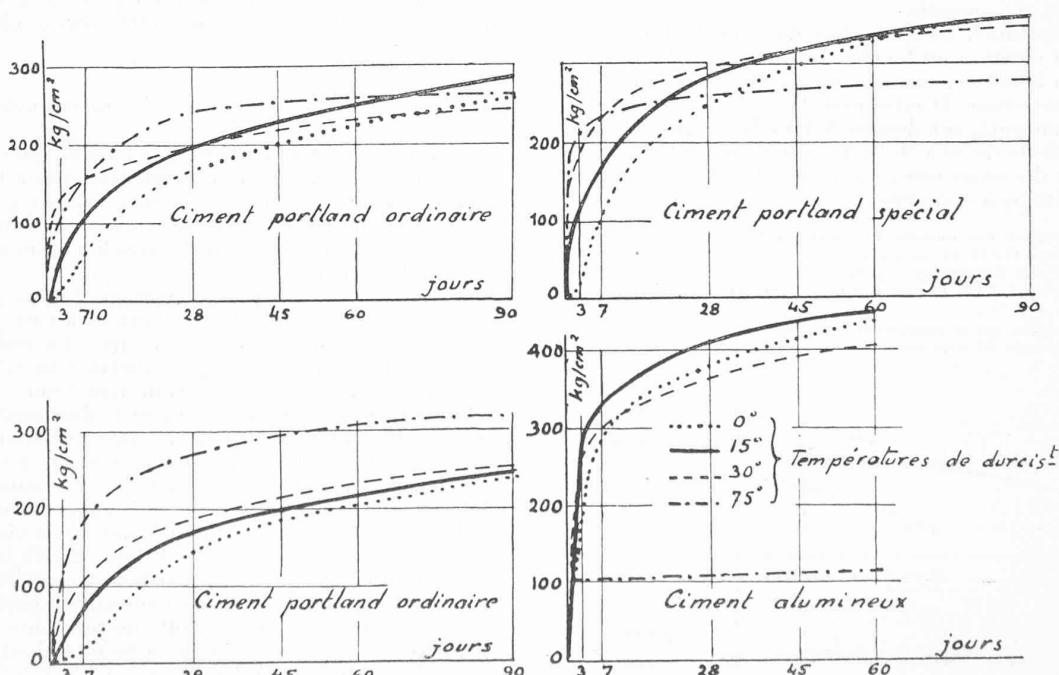


Fig. 5. — Influence de la température sur le durcissement de bétons.

Dosage 350 kg. — Bétons gradués suivant $P = 15 + 85 \sqrt{d}$; 20. Consistance molle, $C/E = 1,60$.